



Page 1 / 4

Association Escalade Clarensac Vaunage

1 chemin des piétons 30900 NIMES

https://www.escalade-clarensac.fr/

Contact: Président du Club - Nicolas CHARLET-PEREZ - 06 84 27 16 50

Fiche d'inscription Adultes SAISON 2021/2022 Escalade Clarensac Vaunage

Seuls les dossiers d'inscription complet seront récupérés.

Le dossier complet à remettre à l'encadrant du club doit comporter :

- Cette fiche d'inscription remplie
- Le certificat ou l'engagement sur base du questionnaire de santé
- Le règlement

Escalade Clarensac Vaunage

☐ Nouvelle inscription ☐ Renouvellement
Nom :
Prénom :
Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin Date de naissance :/ Age :
Adresse :
Complément d'adresse :
Code Postal : Ville : Tél :
Email (en majuscule SVP) :
L' adhérent s'engage à respecter : - Le règlement intérieur disponible sur le site internet et affiché au gymnase - Les règles liées à la gestion de crise sanitaire de la Covid-19 rendant le Pass Sanitaire obligatoire Pour ce Pass Sanitaire, l'adhérent doit être en mesure de présenter soit : O Un schéma vaccinal complet O Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h O Un certificat de rétablissement de la Covid-19
Fait à Le/
Signature :

Inscription Adulte 2021/2022

CERTIFICAT MEDICAL

☐ Première licence Dans le cas d'une première licence, le futur licencié moins d'un an. Il est valable pour 3 années à partir de	•
☐ Renouvellement de licence Dans le cas d'un renouvellement, celui-ci est valable l'ensemble des questions du questionnaire de sau disponible à l'adresse suivante : https://www.formula Si vous avez répondu oui à au moins une question certificat médical.	nté « QS-SPORT », formulaire CERFA n°15699*01 ires.service-public.fr/gf/cerfa_15699.do.
Attestation de santé : Je soussigné(e) attes SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la nég	
Fait à Le//	
Signature :	
RECAPIT	ULATIF
Adhésion choisie ☐ 1 adulte + 1 licence individuelle (110 euros + licence) ☐ Forfait couple + 2 licences individuelles (200 euros+ licence) ☐ 1 personne en difficulté (étudiant, situation de handicap, demandeur d'emploi) + 1 licence individuelle (90 euros + licence)	☐ Famille: 2 adultes + 1 enfant à partir de 12 ans + 3 licences individuelles (250 € par année + licence) ☐ Famille: 1 adulte + enfants à partir de 12 ans + licences individuelles (110 +50euros / enfants+ licences
Règlement ☐ Chèque (3 chèques maximum encaissés en Octobre / Janvier / Mars) - Ordre du Chèque : Escalade Clarensac Vaunage — Inscrire le nom de l'enfant au dos du chèque svp	☐ Espèce ☐ chèques vacances (ANCV)
Licence FFCAM ☐ Base ☐ Option(s) éventuelle(s) : →	
Certificat médical : ☐ Certificat médical remis au club le//, déliv ☐ Questionnaire de santé	ré par le médecin le/

PLANNING

Lu	ndi	Ma	ırdi	Mer	credi	Jei	udi	Vendr	edi
Enfants (cours)	Adultes	Enfants (cours)	Adultes	Enfants (cours)	Adultes	Enfants (cours)	Adultes	Enfants (cours)	Adultes
17H00 - 18H00 4-6 ans (9 jeunes) 18H00 - 19H00 7-9 ans (12 jeunes) 19H00 - 20H00 10-12 ans		17H00 - 18H00 4-6 ans (9 jeunes) 18H00 - 19H00 7-9 ans (12 jeunes) 19H00 - 20H00 13-16 ans				18H30 - 19H30 10-12 ans (12 jeunes)		17h30-19h30 Perfectionnement falaise 10-16 ans (8 jeunes) 1 vendredi sur 2	
(12 jeunes)	19H30 - 21H30 Adultes	(12 jeunes)	19H30 - 21H30 Adultes		19H30 - 21H30 Adultes Selon roulement bénévoles	19H30 - 20H30 13-16 ans (12 jeunes)	19H30 - 21H30 Adultes		

<u>Dates de perfectionnement falaise : 24/09/2021 - 08/10/2021 - 22/10/2021 - 12/11/2021 - 26/11/2021 - 10/12/2021 - 07/01/2022 - 21/01/2022 - 04/02/2022 - 18/02/2022 - 11/03/2022 - 25/03/2022 - 08/04/2022 - 22/04/2022 - 13/05/2022 - 27/05/2022</u>

TARIFS 2021-2022

<u>A - COTISATION LICENCE : Licence de base FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne)</u>

Cette licence est obligatoire et comprend la part fédérale, la part du comité régional, la part du comité départemental, la part club, la garantie de responsabilité civile et de défense recours. Ces parts varient selon votre âge et votre situation familiale, afin notamment de favoriser l'accès aux jeunes et aux familles.

Le club n'a pas l'obligation d'imprimer les licences. Toutefois, elles pourront être imprimées à la demande afin de bénéficier des réductions proposées par le CAF, dans certains magasins d'escalade, et dans les refuges de montagne.

Pour cela, prévoyez une photo d'identité.

2021-2022 - PARTS NATIONALES PAR CATEGORIES - TARIFS ASSURANCE et ABONNEMENT L.M.A.

CATEGORIE	DEFINITION DES CATEGORIES		
	CONDITIONS à remplir au 1 ^{er} janvier 2022	DEFINITION	
00	membre à vie	sur décision exceptionnelle du Comité Directeur de la fédération	0 €
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption	né(e) avant le 01/01/1957 et inscrit au CAF avant le 01/09/2012	23,50 €
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club		16,70 €
E1	enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club	né(e) le 01/01/1998 ou après mais avant le 01/01/2004	10,50 €
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club	né(e) le 01/01/2004 ou après	4,80 €
J1	jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/1998 ou après mais avant le 01/01/2004	21,40 €
J2	jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2004 ou après	16,20 €
P1	Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM Gardiens de refuge en activité	sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	28,50 €
T1	membre titulaire de plus de 24 ans	né(e) avant le 01/01/1998	32,80 €

A la part fédérale ajouter l'assurance Responsabilité Civile – Défense Recours OBLIGATOIREMENT

Au montant obligatoire de votre cotisation peuvent s'ajouter si vous le souhaitez :

- 1. La souscription de garanties d'assurance complémentaires (pour tout renseignement sur les garanties d'assurance, aller sur https://www.ffcam.fr/assurance.html)
- 2. l'abonnement à la revue fédérale La Montagne & Alpinisme.

TARIFS ASSURANCES 2021-2022				
Responsabilité Civile – Défense Recours	OBLIGATOIRE	14,50 €		
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc		20,80€		
Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2	Facultative	17,00 €		
Individuelle Accident Renforcée		39,00 €		
Individuelle Accident Renforcée pour bénévole (adhérent saisi dans les «Fonctions»)	Facultatives et à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et	20,00 €		
Extension Monde Entier	Assistance Secours	97,00 €		
Extension Paralpinisme		290,00 €		

TARIFS ABONNEMENT "LA MONTAGNE & ALPINISME" 2021-2022			
- abonné adhérent dont la résidence est en France	21,00 €		
- abonné adhérent dont la résidence est à l'étranger	26,00 €		
- abonné non adhérent dont la résidence est en France	35,00 €		
- abonné non adhérent dont la résidence est à l'étranger	40,00 €		
- vente au numéro	9,00 €		

A cela s'ajoute la part départementale & régionale = 3 €

B-COTISATION DU CLUB

ADULTES & FAMILLE

Les moniteurs sont présents au pied du mur afin d'assurer la sécurité et prodiguer des conseils, il ne s'agit pas de cours d'escalade.

Au tarif ci-dessous s'ajoute la licence annuelle de base (précédemment décrite) = 50,30 € par adulte

ADULTE	1 personne	110€ par année
Mur intérieur - accès	forfait couple	200 € par année
plusieurs fois / semaine Sorties plein air	Personne en difficulté (étudiant, situation de handicap, demandeur d'emploi) sur présentation d'un justificatif	90 € par année
	2 adultes + 1 enfant à partir de 12 ans	250 € par année
FORMULE FAMILLE	1 parent + enfants à partir de 12 ans	110 € par adulte par année
		50 € par enfant par année